

« Je vous assure, mon Révérend Père, que j'ai fort ressenti ce reproche et je soutiens qu'on ne me peut pas faire voir le prix d'un seul livre surhaussé, que si Monseigneur est dans cette pensée, je suis content que sans faire voir mes prix on fasse taxer les livres par des personnes désintéressées, assez connaissant ou de la profession, qui me les taxeront plus haut que je n'ai fait, parce que la plupart sont sur le pied de ce que nous les vendons aux libraires qui les revendent.

« J'excepte de ceux-là trois ou quatre de ceux qui ont été achetés en Espagne dont le prix n'aurait peut-être pas été si bas. Mais je ne les mets au nombre de ceux que je dis avoir fournis et tirés de notre négoce, mais au contraire pour ni rien gagner dessus et les mettre ce qu'ils ont coûté avec les frais qu'ils ont faits. S'il y en avait eu pour une somme considérable j'en aurais fait savoir le prix avant que de les envoyer; mais je n'ai pas cru que pour trois ou quatre pistoles de livres il eut fallu en user de la sorte. Si je l'avais fait et des autres aussi, j'y aurais gagné quelques pistoles, ce qu'on ne fait pas, quand on est autant désintéressé comme nous l'avons été.

« Je suis persuadé que Votre Révérence aura soutenu nos petits intérêts et ne permettra pas qu'on nous en fasse aucune injustice. Elle aura lieu aussi de remontrer que nous n'avons pas mis en compte trois Aguirre, *Defensio Cathedralæ Sancti Petri*, le *Regale sacerdotium*, etc., et quelques autres petits livres dont nous n'avons pas voulu seulement garder mémoire. Ne devrait-il pas aussi avoir égard à l'avance de notre argent qui au lieu de nous avoir rendu quelque profit nous sera diminué par l'augmentation des espèces? C'est là une chose assez considérable pour que Monseigneur nous fasse désintéresser de quelque chose afin qu'il ne paraisse pas que nous ayons remis du nôtre.